

Communiqué de Presse

Les « CARREFOUR MARKET » de Guînes et Marquise condamnés à fermer le Dimanche .



Depuis mars 2009, les magasins de Marquise, Guînes et Brebières (près de Douai) étaient ouverts illégalement 7/7 jours. En effet, un arrêté préfectoral les oblige à une journée de fermeture fixe par semaine.

Contrairement au jugement des supermarchés Match du 29 octobre 2010 (*jugement sur les magasins du Nord*), la cours d'appel de Douai a confirmé le jugement du 29 Mai qui condamnait la société CSF France (CARREFOUR Market) à respecter l'arrêté préfectoral du Pas de Calais en vigueur en fermant une journée dans la semaine.

Malgré le pourvoi en cassation de la Direction, celle ci a maintenant l'obligation d'appliquer la décision de la Cour d'appel et c'est chose faite pour Marquise et Guînes. A ce jour, il reste encore le magasin de Brebières (près de Douai) qui pour l'instant est encore ouvert en toute illégalité mais cela ne devrait durer.

Ces deux magasins sont à compter d'aujourd'hui fermés le Dimanche. Maintenant le combat de la CFDT est de faire appliquer la loi dans toutes les autres enseignes du Pas de Calais.

Pour en savoir plus vous pouvez contacter :

Dutertre Franck 06.16.78.28.73 Délégué National CFDT
dutertrefr@free.fr

Vous pouvez retrouver tous ces éléments sur le
Site Internet : <http://www.cfdtcarrefourmarket.fr/>